

verte de la science médicale. Son but est de préserver leurs enfants de cette maladie si contagieuse, si dégoûtante et si dangereuse. Son but est de les empêcher de livrer à la mort, par leur négligence, des centaines d'êtres innocents qui ne demandent qu'à vivre ; de leur épargner l'injustice qu'ils commettraient en propageant le fléau, et l'imposant pour ainsi dire à toute la ville ; d'arrêter la misère qui menace de suivre l'épidémie, la faim, le froid, le dénûment des familles privées de leurs moyens d'existence par la ruine du commerce, et le chômage de toutes les industries. Voilà le but de la loi.

Quant à son application sera-t-elle violente, brutale ? Prendra-t-on la mère, les enfants, et les forcera-t-on à se découvrir le bras, sous peine de se faire traîner de suite en cour par la police ? Non. Les citoyens du bureau de santé ont parfaitement confiance dans le bon sens de la population. Ils savent qu'il ne s'agit que de leur exposer avec calme les faits, de raisonner avec eux, de leur démontrer, statistiques en main, l'expérience heureuse qu'ont eue de la vaccine les autres villes, les autres peuples, pour que tous, sans exception, se rendent gaiement à l'évidence. Ils invitent donc d'abord tous ceux qui croient que les citoyens qui composent le bureau de santé n'ont d'autre but que le bien public, et que par leur éducation et leur position, ils sont à même de juger sainement des faits, tous ceux qui croient que l'avis unanime de cent cinquante médecins distingués, doit l'emporter sur celui de quelques praticiens isolés à se porter en foule chez les vaccinateurs publics, où à appeler leur médecin de famille pour les vacciner. Ils invitent les patrons, les chefs d'atelier, les chefs de famille à donner le bon exemple, et à prêcher la croisade contre la picotte, par parole et par action.

Les faits qui démontrent l'efficacité de la vaccination comme préservatif et palliatif sont nombreux, uniformes, irrécusables. Quand presque tous se seront fait volontairement vacciner, la tâche sera facile. Un médecin se présente, le chef de famille n'est pas décidé, la mère hésite : le médecin passe au voisin, ayant peut-être laissé derrière lui quelques feuillets pleins de faits, et de renseignements. Il repasse dans deux ou trois jours. Il reviendra s'il le faut une troisième fois. Durant ce temps-là, la lumière se sera faite dans les esprits. L'expérience des autres, la lecture, la conversation, auront converti les plus récalcitrants. La rue entière, la ville entière aura été vaccinée. Le spectre hideux se retirera. Le commerce reprendra. Les fabriques résonneront de nouveau. La prospérité et le bonheur renaîtront parmi nous. Ce sera la douceur, la charité, le raisonnement, la persuasion qui auront accompli l'œuvre.

L. LABERGE,
Médecin officier de santé.
HENRY R. GRAY.
Président du bureau de santé